

# Les outils pour favoriser l'innovation dans les marchés de travaux

Patrick Porru
Responsable des Affaires Techniques de l'IDRRIM









#### L'innovation dans les travaux de l'IDRRIM

#### 4 axes de travail structurant :

- La prise en compte des enjeux environnementaux
- La gestion du patrimoine des infrastructures
- La promotion de l'innovation
- La qualité, les compétences, les qualifications
  - + Actions transversales (prospective, sécurité sur les chantiers, BIM...)

En savoir plus : <a href="https://www.idrrim.com/publications/">https://www.idrrim.com/publications/</a>



#### L'innovation au cœur de l'action de l'IDRRIM

- Un comité dédié : Formation-Recherche-Innovation (FRI)
- Un état des lieux (2013)

Partager le constat et définir des bases de travail partagées

- > 3 axes d'action :
  - Actions opérationnelles sur la commande publique Faciliter l'intégration de l'innovation dans la commande publique
  - Actions de communication

Améliorer la connaissance et la communication autour des produits innovants

> Actions de sensibilisation

Faire connaître l'innovation et les outils juridiques associés



### Un état des lieux partagés

- ➤ Rapport sur les dispositifs de soutien à l'innovation dans le domaine des infrastructures de transport (2013)
- <u>21 propositions</u> du rapport formulées par le comité Formation–Recherche– Innovation selon les 4 axes :
  - **✓** Définir des bases de travail partagées
  - ✓ Faire évoluer le dispositif de soutien à l'innovation routière
  - ✓ Créer un environnement adapté
  - ✓ Mettre en place les outils d'accompagnement



## Un document-cadre : Vademecum pour la gestion des chantiers innovants (2018)



- Appliquer le droit dans un cadre opérationnel
  - 1. Passation de contrat pour l'innovation
  - 2. Les procédures adaptées aux lauréats du CIRR
  - 3. Les procédures adaptées aux projets retenus par le PIA
  - 4. Les procédures de gestion des innovations

A télécharger sur :

https://www.idrrim.com/publications/6177.htm



## Les variantes d'entreprise

(article 58 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

- Définition : Modifications, à l'initiative des candidats, de spécifications prévues dans la solution de base décrite dans les documents de la consultation.
- Nature des variantes :
  - ✓ Proposition distincte de l'offre de base (possibilité pour l'acheteur d'imposer la présentation d'une offre de base)
  - ✓ Peut porter sur des éléments techniques, technologiques, moyens mis en œuvre et les aspects financiers du marché
  - ✓ A distinguer des prestations supplémentaires éventuelles ou des solutions alternatives
- ➤ Intérêt pour l'acheteur : Bénéficier de la capacité d'invention du secteur économique et découvrir des solutions innovantes.

Point d'attention : besoin de préparer en amont cette ouverture à variantes, en lien avec son MOE.

→ Se référer au guide « Variantes d'entreprises : Quel intérêt pour les maîtres d'ouvrage ? Comment les mettre en œuvre ? » (IDRRIM)



## Variantes d'entreprises : le guide IDRRIM (2016)



#### Variantes d'entreprises :

Quel intérêt pour les maîtres d'ouvrage? Comment les mettre en oeuvre ?

- ➤ Réussir l'ouverture aux variantes
  - 1. Contexte juridique
  - 2. Classification des variantes
  - 3. Recommandation pour l'utilisation de variante

A télécharger sur :

http://www.idrrim.com/publications/4556.htm

Juin 2016



#### Cas particuliers des achats innovants

(Décret n° 2018-1225 du 24 décembre 2018 portant diverses mesures relatives aux contrats de la commande publique )

#### > Terme du décret :

**Article 1 : «** A titre expérimental, pour une période de trois ans à compter de l'entrée en vigueur du présent décret, les acheteurs [...] peuvent passer un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables portant sur des travaux, fournitures ou services innovants [...]et répondant à un besoin dont la **valeur estimée est inférieure à 100 000 euros hors taxes**.

Lorsqu'ils font usage de cette faculté, les acheteurs veillent à choisir une offre pertinente, à faire une bonne utilisation des deniers publics et à ne pas contracter systématiquement avec un même opérateur économique lorsqu'il existe une pluralité d'offres susceptibles de répondre au besoin. »

Article 2 : « Les acheteurs qui concluent un marché public négocié sans publicité ni mise en concurrence préalables sur le fondement de l'article 1 er en font la déclaration auprès de l'Observatoire économique de la commande publique selon les modalités fixées par arrêté du ministre chargé de l'économie. » https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037852355&dateTexte=20190205

> Enjeu des seuils financiers pour nos sujets d'infrastructure...



#### Le Comité Innovation Routes et Rues (CIRR)

(article 97 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

- > Organisation d'appels à projets (AAP) au niveau national
  - **✓** Piloté pour l'État par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire
  - ✓ Soutien et expertise technique effectuée par le Cerema
- > Cibles : Toutes entreprises
- Appel à projets annuels 4 axes thématiques :
  - ✓ Construction et entretien du patrimoine Routes et Rues,
  - ✓ Préservation et modernisation des ouvrages d'art existants,
  - ✓ Usage et gestion optimisés des infrastructures de transport en milieux urbains et interurbains, outils et équipements pour des systèmes de transports intelligents,
  - ✓ Préservation de la biodiversité et de la qualité des eaux
- Objectif: Permettre l'expérimentation de projets innovants dans un cadre juridique sécurisé et avec un suivi technique organisé (fait par le Cerema)
- **➢** Bilan depuis 2015 : Une trentaine de projets retenus



#### Le Comité Innovation Routes et Rues (CIRR)

- Les lauréats de l'appel à projet retenus pour l'édition 2018 sont :
- Enrobés pour BHNS au BITUCLAIR BHNS « Solutions techniques pour chaussées optimisées des infrastructures de transports en milieux urbains et inter-urbains » [COLAS SA]
- FLR-SA flèche lumineuse de rabattement suiveuse autonome (FLR-SA) [APRR et KOMPAÏ robotics]
- GUID'N GRIP solution de mise en sécurité des zones accidentogènes [EIFFAGE]
- INNROAD PROTECT, « nouveau fluxant associant performances techniques et profil HSE inédit » [EUROVIA]
- Microphone Stéréo « Enrobé acoustique de nouvelle génération » [EIFFAGE Infrastructures GD]
- Protection et renforcement de buse métallique de tout diamètre [S&P Reinforcement France Gautier
- Cofex Méditerranée Idetec]
- POWER ROAD, « la route à énergie positive » [EUROVIA Management]
- ROBBERJOINT, « joint de chaussée silencieux à souffle étendu » [EUROJOINT]

A consulter sur: <a href="https://www.idrrim.com/Innovation/programmes-nationaux/comite-innovation-routes-rues-cirr/laureats">https://www.idrrim.com/Innovation/programmes-nationaux/comite-innovation-routes-rues-cirr/laureats</a> 2018.htm



#### Le Programme d'investissement d'avenir (PIA)

- Organisation d'appels à projets (AAP) au niveau national
  - ✓ Piloté pour l'État par le Commissariat Général à l'Investissement (CGI)
  - ✓ **Géré par un opérateur selon l'AAP (ADEME**, BPI, Caisse des dépôts, ANRU...**)**
- > Cibles:
  - ✓ Entreprise ou consortium entreprises
  - ✓ Entités publiques ou privées de R&D
- > Financement :
  - ✓ Par subvention ou avance remboursable (suivant la nature de l'organisme)
- Les Appels à projets avec une dimension « infrastructures » :
  - ✓ Septembre 2015 → octobre 2016 : « Route du Futur »
  - √ 8 juin 2018 → 29 novembre 2018 : « EVRA » (Expérimentation du Véhicule Routier Autonome)



## Appel à projet « Route du Futur » : les lauréats

Les lauréats retenus par l'ADEME dans le cadre de l'appel à projet « Route du Futur » sont :

- ✓ <u>REGIC</u>: REnforcement par Géosynthétique Intelligent pour risque Cavités [TEXINOV]
- ✓ **NOVATHERM**: Route à énergie positive (Captage et émission de chaleur) [EUROVIA]
- ✓ 100 % RECYCLEE : Route constituée de près de 100 % de matériaux recyclés [EUROVIA]
- ✓ <u>I-STREET</u>: Innovations Systémiques au service des Transitions Ecologiques et Energétiques dans les infrastructures routières de Transport Route à Energie Positive (Développement de 6 solutions innovantes) - [EIFFAGE]

A consulter sur: <a href="https://www.idrrim.com/Innovation/programmes-nationaux/programme-investissement.htm">https://www.idrrim.com/Innovation/programmes-nationaux/programme-investissement.htm</a>



## Les outils de valorisation









#### La Page Innovation de l'IDRRIM

- Objectifs:
  - ✓ Faire connaître les dernières innovations du secteur
  - ✓ Permettre la mise en relation entre l'entreprise et le maître d'ouvrage pour trouver des terrains d'expérimentation
- Édition de la page régie par le Comité Formation-Recherche-Innovation de l'IDRRIM
- > 3 premières innovations à découvrir :
  - ✓ **GB5** Eiffage Route
  - ✓ **Recytal-Arm** Eiffage Route
  - ✓ **Recyclean** Eiffage Route
- > Pour faire connaître vos innovations : idrrim@idrrim.com



#### Les avis techniques de l'IDRRIM

#### Qu'est-ce qu'un avis technique ?

✓ Documents de référence permettant aux maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre de disposer d'une expertise sur les caractéristiques techniques et l'aptitude à l'emploi de produits ou procédés innovants et/ou non normalisés.

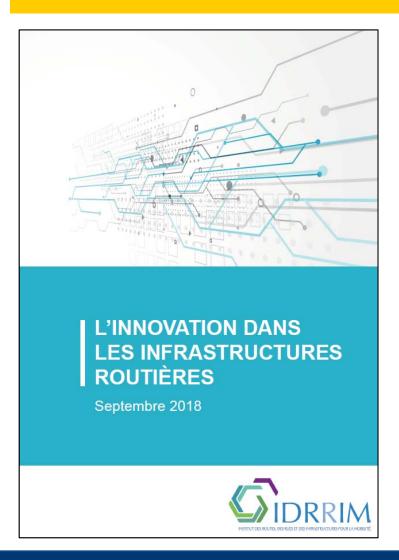
#### ➤ Pour qui ?

- ✓ S'adressent aux entreprises qui souhaitent valoriser leur produit ou procédé innovants.
- ✓ Servent de **garantie aux maîtres d'ouvrage** sur la capacité du produit ou procédé à **répondre aux besoins** exprimés lors de l'appel d'offres.
- > Objectif: Faciliter la transition de l'expérimentation à la commercialisation

Pour en savoir plus : <a href="https://www.idrrim.com/comites-operationnels\_groupes\_travail-idrrim/avis/avis-techniques.htm">https://www.idrrim.com/comites-operationnels\_groupes\_travail-idrrim/avis/avis-techniques.htm</a>



## L'innovation dans les infrastructures routières



> Retrouvez toutes ces informations sur :

https://www.idrrim.com/Innovation/



#### Merci de votre attention

Patrick Porru
Responsable des Affaires Techniques, IDRRIM
Patrick.porru@idrrim.com | 01 44 13 31 30

